

Au quotidien, et tout au long de la vie, nous sommes exposés à des substances toxiques.



DANS L'AIR , DANS L'EAU,  
DANS NOS ALIMENTS,  
DANS NOS PRODUITS  
DE BEAUTÉ ET  
D'ENTRETIEN,  
DANS NOS  
VÊTEMENTS,  
DANS NOS  
MEUBLES,  
DANS LES JOUETS  
DE NOS ENFANTS.

Proposition de loi visant à intégrer le principe de substitution dans le cadre réglementaire national applicable aux produits chimiques

*Pour lutter contre l'épidémie de maladies chroniques (cancer, diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires et respiratoires, troubles neurologiques...), protégeons les populations !*



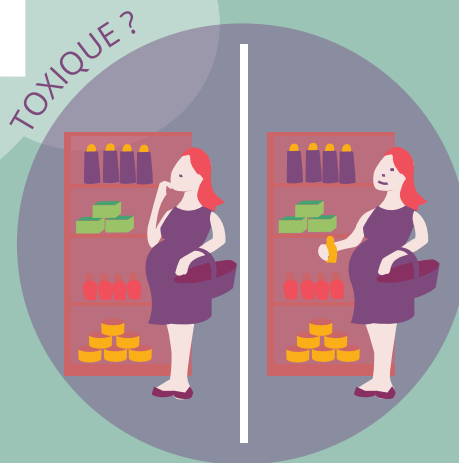
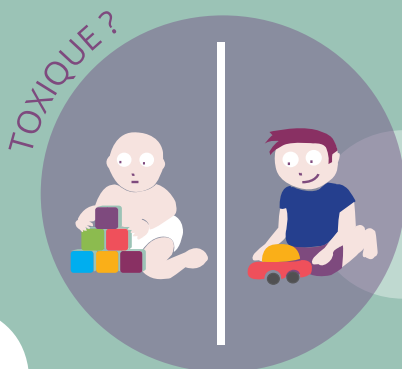
**JEAN-LOUIS ROUMÉGAS**  
Député de l'Hérault

## LE DISPOSITIF :

**Responsabiliser** : Toute entreprise qui utilise une substance préoccupante doit s'interroger : « **Est-ce qu'il existe un substitut sans danger?** »

**Accompagner** : Pour les entreprises, l'Etat doit prévoir **une aide fiscale, une aide technique** (une banque de données de substitutions réussies), une valorisation par **un label**.

**Informier** : Nous devons la transparence au consommateur. Un étiquetage positif pour les produits « **sans risque toxique** ».



- **OMS : 5 millions de décès par an liés à l'exposition aux substances chimiques** (8% de la mortalité mondiale).
- **143.000 substances chimiques en circulation dans l'UE**, 31 substances réglementées aujourd'hui (REACH), on estime à environ 1000 les substances préoccupantes.
- **Estimation du coût des perturbateurs endocriniens dans l'UE : 157 milliards d'euros par an**, soit 1,23 % du PIB de l'Union européenne (*The Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism (JCEM)*, méthode GIEC, mars 2015).

- Si le taux de maladies chroniques était le même qu'il y a quinze ans, le déficit de l'Assurance Maladie en France serait nul.
- En France, depuis 25 ans, le cancer du sein a doublé et le cancer de la prostate a été multiplié par 5.

**JEAN-LOUIS ROUMÉGAS - Député de l'Hérault**

15, rue du Général Campredon - 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 02 72 80

email : [jlroumegas@assemblee-nationale.fr](mailto:jlroumegas@assemblee-nationale.fr)

[www.roumegas.fr](http://www.roumegas.fr) // [@jlroumegas](https://www.facebook.com/roumegas) // [facebook.com/roumegas](https://www.facebook.com/roumegas)



[http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/principe\\_substitution\\_produits\\_chimiques.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/principe_substitution_produits_chimiques.asp)

Le monde fait face à une épidémie de maladies chroniques, reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé. La France n'est pas épargnée : cancers, diabète, obésité, maladies respiratoires ou cardio-vasculaires fragilisent nos populations et notre système de santé.

La bonne nouvelle : nous connaissons une des causes majeurs, la pollution de notre environnement.

Le **projet DETOX** est un dispositif innovant, qui agit en prévention à la source des pollutions. Il vise à :

- restaurer la confiance entre les entreprises qui produisent ou utilisent ces substances, et les consommateurs qui y sont exposés ;
- enclencher une dynamique vertueuse pour favoriser l'innovation et la compétitivité de nos entreprises grâce à des produits sans risque pour la santé et l'environnement.

**« LE XXI<sup>ème</sup> SIÈCLE DOIT ÊTRE LE SIÈCLE DE L'HYGIÈNE CHIMIQUE. »**

*François Hollande, Conférence Environnementale, le 27 novembre 2014.*